

Appui aux OSC du Kasai Oriental dans la dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016
Rapport de la mission effectuée du 24/08 au 04/09/2019 à Mbuji-Mayi et Tshibwe

1. Contexte

Le présent rapport porte sur trois principales activités suivantes :

- (i) Vulgarisation de la Norme ITIE 2019;
- (ii) Appui aux OSC dans la dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016 ;
- (iii) Réunions techniques avec les Entreprises publiques : MIBA et SACIM dans le cadre de la production du Rapport contextuel 2017-2018.

En effet :

(i) De la vulgarisation de la Norme ITIE 2019

L'ITIE fonctionne sur base d'une Norme modifiable tous les trois ans. Ainsi, la Norme 2016 a été modifiée en juin 2019 à Paris.

Ce faisant, le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a organisé des activités de vulgarisation pour permettre aux Organisations de la Société civile de prendre connaissance des modifications clés apportées à la Norme 2016 et de bien comprendre la Norme 2019 en vigueur.

(ii) De la dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016

Conformément à l'Exigence 7 de la Norme ITIE, les rapports qui sont produits annuellement sur l'industrie extractive ne sont guère utiles en pratique s'ils ne s'accompagnent pas d'une sensibilisation du grand public sur la signification des chiffres publiés ainsi que d'un débat public sur l'utilisation efficace des revenus provenant des ressources naturelles. C'est dans ce cadre que le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a organisé des activités de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016 à Mbuji-Mayi et à Tshibwe.

(iii) Des réunions techniques avec les Entreprises publiques : MIBA et SACIM

Le Secrétariat Technique avait reçu du Comité Exécutif le mandat de produire le Rapport Contextuel ITIE-RDC 2017-2018 à publier au 31 décembre 2019. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, il a été inscrit au programme de la mission des réunions techniques avec les Entreprises publiques du Kasai Oriental pour échanger avec elles sur les informations à fournir.

Notre mission a été effectuée suivant l'ordre de mission N° 049/COORD/ITIE-RDC/ST/2019 établi le 22/08/2019.

2. Déroulement de la mission

A MBUJI-MAYI et à TSHIBWE, notre mission s'est déroulée de la manière suivante :

-Lundi 26 - mardi 27/08/2019, nous avons participé à l'atelier de vulgarisation de l'ITIE et de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016 organisé par les OSC de MBUJI-MAYI.

Au cours de cet atelier, nous avons fait une présentation sur le thème « **Bien connaître l'ITIE** » au premier jour, et au deuxième jour, nous avons appuyé les OSC dans la dissémination proprement-dite du Rapport ITIE-RDC 2016.

-Mercredi 28/08/2019, avant notre déplacement pour TSHIBWE, nous nous sommes présenté à la MIBA juste pour leur annoncer la réunion prévue avec eux pour lundi le 02/09/2019.

-Jeudi 29/08/2019 à Tshibwe, nous avons tenu une réunion technique avec nos Points focaux de la SACIM. Nos échanges au cours de cette réunion ont porté essentiellement sur :

- La restitution des ateliers sur les dépenses quasi-fiscales, la publication des états financiers et les méthodes de valorisation de la production et des exportations ;
- La préparation des informations pour la production du Rapport Contextuel 2017-2018 à fournir au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC en réponse à la lettre du Coordonnateur National a.i N° 119/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2019 du 22/08/2019 adressée aux Entreprises publiques;
- Les échanges sur le paiement de 15% des recettes de la redevance minière payée par la SACIM au profit des ETD.

-Vendredi 30/08/2019, nous avons participé à l'atelier de vulgarisation de l'ITIE et de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2016 organisé par les OSC de TSHIBWE.

Comme à Mbuji-Mayi, au cours de cet atelier, tenu en une journée, nous avons fait une présentation sur le thème « **Bien connaître l'ITIE** » et nous avons appuyé les OSC dans la dissémination proprement-dite du Rapport ITIE-RDC 2016.

Cet atelier a été aussi une occasion pour nous d'échanger avec les populations locales sur les ETD supposées bénéficier des 15% des recettes de la redevance minière payée par la société SACIM. A ce propos, les participants ont identifié principalement trois ETD et auxiliairement une ETD supposées en être bénéficiaires.

-Samedi 31/08/2019, nous avons eu des échanges informels avec les journalistes de la Radio communautaire « **Mont Sion** » sur la manière de vulgariser l'ITIE à TSHIBWE avec leur concours. C'est cette Radio qui a fait le reportage de l'atelier de dissémination.

-Dimanche 01/09/2019, retour sur Mbuji-Mayi.

-Lundi 02/09/2019, comme à Tshibwe avec SACIM, nous avons tenu une réunion technique avec nos Points focaux de la MIBA. Nos échanges au cours de cette réunion ont porté essentiellement sur :

- La restitution des ateliers sur les dépenses quasi-fiscales, la publication des états financiers et les méthodes de valorisation de la production et des exportations ;
- La préparation des informations pour la production du Rapport Contextuel 2017-2018 à fournir au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC en réponse à la lettre du Coordonnateur National a.i N° 119/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2019 du 22/08/2019 adressée aux Entreprises publiques;

- Les échanges sur le paiement de 15% des recettes de la redevance minière au profit des ETD ainsi que sur les ETD bénéficiaires elles-mêmes.

-Mardi 03/09/2019, nous avons eu une réunion technique à la Direction Générale des Recettes du Kasai Oriental « DGRKOR ». Nous avons échangé avec eux sur la manière de déclarer les flux pour le cadrage d'un rapport ITIE et avons saisi l'occasion pour les prévenir de l'entrée de la DGRKOR dans le périmètre de conciliation du rapport 2018, et éventuellement du rapport 2017 aussi.

En conclusion des échanges menés dans les deux ateliers et avec les EP:

-A MBUJI-MAYI comme à TSHIBWE, les participants ont déploré le fait que la province du Kasai Oriental ait fait depuis longtemps l'objet d'une marginalisation dans toutes les activités organisées par l'ITIE-RDC au point qu'à ce jour les citoyens ne savent pas ce que c'est l'ITIE et c'est quoi son rôle.

Ainsi, ayant compris l'importance de la mise en œuvre de l'ITIE, ils ont demandé de manière pressante que le Secrétariat Technique multiplie des activités de formation et de sensibilisation pour permettre à la grande majorité des citoyens de la province du Kasai Oriental de bien comprendre le processus ITIE et de s'en approprier dans l'intérêt des communautés locales.

-Concernant les 15% de la redevance minière payée par SACIM au profit des populations de Tshibwe, des contacts directs imminents doivent être pris avec les ETD identifiées pour connaître, non seulement la clé de répartition, mais aussi le contexte dans lequel cette clé a été fixée et la manière dont la quote-part de chaque ETD a été gérée et affectée (comme la Norme l'encourage et comme le GTT l'avait demandé à la réunion du 09/08/2019).

-Concernant le Rapport contextuel 2017-2018, MIBA et SACIM ont promis de faire suivre les informations demandées par la lettre du Coordonnateur ci-dessus avant le délai qui y est fixé. DGRKOR a pris bonne note de sa participation dans le périmètre de conciliation pour les rapports en élaboration.

NB : Les rapports des ateliers sont rédigés par les Points focaux qui les avaient organisés.

-Mercredi 04/09/2019, retour à Kinshasa.

Voilà Madame le CN et Monsieur l'ETR la quintessence de la mission qu'il vous avait plu de nous confier dans la province du Kasai Oriental.

Fait à Kinshasa, le 05 septembre 2018

Liévin MUTOMBO
Liévin
Expert Technique